

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du vendredi 10 juillet 2020 à 19h30
en mairie de La Tour de Salvagny

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 juillet 2020

Compte-rendu affiché le : 16 juillet 2020

Président : Gilles PILLON

Secrétaire de séance : Claire AUTREAU

Nombre de Conseillers en exercice le jour de la séance : 27

Membres présents à la séance :

Gilles PILLON, Bernard PONCET, Sylviane MALEYSSON-SERRAILLE, Sylvère HOUDEAU, Jean-Philippe JAL, Anne-Marie CHAFFRINGEON, Jacques DEBORD, Olivier BOULIN, Claire AUTREAU, Odile CHASSIGNOL, Sandy DUMAS, Julie GEORGES, Françoise LESCURE, Philippe LOPEZ, Michel PERILLAT, Damien PONTET, Thierry RAPHAEL, Eric TOURNAIRE, Jean TRAYNARD, Isabelle Van Der SCHOT, Audrey YORK

Membres absents représentés :

Carla PATAMIA donne pouvoir à Jean-Philippe JAL
Pascal DESSEIGNE donne pouvoir à Sylvère HOUDEAU
Edith BERNARD donne pouvoir à Sylviane MALEYSSON-SERRAILLE
Alain MOREL donne pouvoir à Philippe LOPEZ
Agnès ROUVILLAIN donne pouvoir à Gilles PILLON
Pascale VAUQUOIS donne pouvoir à Bernard PONCET

Le Maire ouvre la séance à 19h30.

Madame Claire AUTREAU est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance publique du Conseil municipal du 25 juin 2020

Le compte rendu de la séance publique du Conseil municipal du 25 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

Désignation des délégués et suppléants au sein du Conseil municipal en vue des élections sénatoriales

Claire AUTREAU est désignée secrétaire pour l'ensemble des opérations de vote de la présente séance.

Les deux Conseillers municipaux les plus âgés et les deux Conseillers municipaux les plus jeunes constituent les membres du Bureau. Il s'agit de : Messieurs Jacques DEBORD et Jean TRAYNARD et de Monsieur Jean-Philippe JAL et Madame Sandy DUMAS.

Gilles PILLON, rapporteur, indique que la circulaire n°E-2020-43 en date du 30 juin 2020 fixe la date de convocation des conseils municipaux au vendredi 10 juillet 2020 pour procéder à la désignation de 15 délégués et de 5 suppléants en vue des élections sénatoriales. Ces délégués ont pour mission d'élire les sénateurs le 27 septembre 2020.

Les délégués et leurs suppléants sont élus parmi les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel et à bulletin secret. Les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent participer à l'élection des délégués et des suppléants. Il est également rappelé que seuls les conseillers municipaux inscrits sur la liste électorale de la commune peuvent être élus délégués ou suppléants. L'élection des délégués et des suppléants a lieu simultanément sur une même liste. Cette liste peut être complète ou incomplète.

La déclaration de candidature doit être rédigée sur papier libre et contenir le titre de la liste présentée ainsi que les noms, prénoms, sexe, domicile, date et lieu de naissance, et l'ordre de présentation des candidats. Les listes peuvent être déposées jusqu'à l'ouverture du scrutin auprès du Maire. Aucun autre mode de déclaration des candidatures ne peut être admis notamment par voie postale, par télécopie ou par messagerie électronique.

Le Maire propose une liste unique avec 15 délégués et 5 suppléants.

Gilles PILLON en donne lecture :

Liste A - La Tour de Salvagny

TITULAIRE		SUPPLEANT	
Bernard	PONCET	Olivier	BOULIN
Sylviane	MALEYSSON - SERRAILLE	Audrey	YORK
Pascal	DESSEIGNE	Jean	TRAYNARD
Carla	PATAMIA	Claire	AUTREAU
Jean Philippe	JAL	Sylvère	HOUDEAU
Edith	BERNARD		
Thierry	RAPHAEL		
Anne Marie	CHAFFRINGEON		
Jacques	DEBORD		
Françoise	LESCURE		
Damien	PONTET		
Odile	CHASSIGNOL		
Eric	TOURNAIRE		
Julie	GEORGES		
Michel	PERILLAT		

Le vote à bulletin secret se déroule.

Les membres du bureau procèdent ensuite au dépouillement.

27 bulletins sont trouvés dans l'urne.

La liste précédemment présentée ayant recueilli 27 voix, est élue.

La séance est levée à 20h00.

Le Maire

Gilles PILLON